



Plan d'études de la Maîtrise universitaire (Ma) en interprétation de conférence

I. Crédits exigés par cursus d'études	2
II. Organisation des enseignements par semestre	2
III. Inscription aux enseignements et aux évaluations	2
IV. Types d'évaluations	2
V. Combinaisons linguistiques possibles	3
VI. Liste des enseignements et crédits	4
VII. Liste des enseignements selon combinaisons linguistiques	5
VIII. Description des enseignements	6
IX. Annexe	29
Termes et définitions	29
Codes, abréviations et acronymes	30
X. Modalités d'application des dispositions transitoires	31

I. Crédits exigés par cursus d'études

Pour obtenir la Maîtrise en interprétation de conférence, tout étudiant ou étudiante doit obtenir 90 crédits répartis sur trois semestres au minimum et cinq au maximum.

II. Organisation des enseignements par semestre

L'étudiant ou l'étudiante suit tous les enseignements inscrits au plan d'études pour chaque semestre.

Les « Séminaires d'introduction aux compétences et connaissances professionnelles » sont des cours communs donnés en français ou en anglais.

Les « Enseignements pratiques d'interprétation consécutive et simultanée » sont donnés selon la combinaison linguistique de chaque étudiant ou étudiante.

Tous les enseignements pratiques d'interprétation sont encadrés par un ou une interprète professionnelle.

Selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante, la possibilité peut être offerte de suivre tout ou partie d'un semestre dans une autre université dans le cadre d'un accord officiel conclu par le Département d'interprétation de la Faculté de traduction et d'interprétation.

Le temps nécessaire pour acquérir les compétences d'interprétation est la somme des heures d'enseignements et du travail individuel et du travail en groupe (entraînements supervisés), y compris la préparation. Les différences entre les combinaisons linguistiques (nombre d'enseignements par paire de langues) sont compensées par les entraînements supervisés.

III. Inscription aux enseignements et aux évaluations

Les enseignements inscrits au plan d'études sont obligatoires. L'inscription aux enseignements et aux évaluations a lieu selon la pratique facultaire.

Pour chaque enseignement, le plan d'études indique la méthode d'évaluation ainsi que les moyens de rattrapage (ou modalités de la deuxième tentative).

IV. Types d'évaluations

Le contrôle des connaissances peut prendre les formes indiquées à l'art. 16 du règlement d'études. Pour chaque enseignement, le système de notation est précisé dans la description des enseignements.

En particulier, la participation active inclut, selon les indications de l'enseignant ou l'enseignante, des lectures préparatoires, la participation active aux discussions pendant les séances, des contributions à des discussions en forums, la rédaction de textes courts, des éléments de recherche, etc. L'enseignant ou l'enseignante précise au début de l'enseignement la forme que prend l'évaluation de la participation active.

V. Combinaisons linguistiques possibles

L'anglais doit figurer dans la combinaison linguistique.

Langue A	Langues possibles pour B, Bconsécutives ou C
allemand (DE)	anglais / espagnol / français / italien
anglais (EN)	allemand / arabe / espagnol / français / italien / russe
arabe (AR)	anglais / français
espagnol (ES)	anglais / allemand / français
français (FR)	anglais / allemand / arabe / espagnol / italien / russe
italien (IT)	anglais / allemand / français
russe (RU)	anglais / français

La Faculté peut renoncer à proposer une ou plusieurs langues, lorsque le nombre de candidates ou candidats le justifie. Elle peut également décider de proposer de nouvelles langues.

VI. Liste des enseignements et crédits

Séminaires d'introduction aux compétences et connaissances professionnelles

Code	Intitulé de l'enseignement	Heures* Semestre 1	Crédits Semestre 1	Heures Semestre 2	Crédits Semestre 2	Heures Semestre 3	Crédits Semestre 3
xx	Séminaires d'introduction	49	7	21	3	0	0
xx	Procédure parlementaire, terminologie de conférence ; Connaissance des organisations internationales	21	3	14	2	0	0
xx	Théorie et recherche en interprétation	21	3	7	1	7	1
xx	Aspects de la profession	21	3	14	2	7	1

Enseignements pratiques d'interprétation consécutive et simultanée

Code	Intitulé de l'enseignement	Heures Semestre 1	Crédits Semestre 1	Heures Semestre 2	Crédits Semestre 2	Heures Semestre 3	Crédits Semestre 3
xx	Interprétation consécutive - cours magistral	28	4	21	3	21	3
xx	Interprétation simultanée - cours magistral	0	0	42	6	42	6
xx	Interprétation consécutive – cours par paire de langues	28	4	28	4	0	0
xx	Interprétation simultanée – cours par paire de langues	0	0	28	4	28	4
xx	Entraînements supervisés	28	4	28	4	28	4

Travaux pratiques et personnels

Code	Intitulé de l'enseignement	Heures Semestre 1	Crédits Semestre 1	Heures Semestre 2	Crédits Semestre 2	Heures Semestre 3	Crédits Semestre 3
xx	Observation et pratique en situation réelle	14	2	7	1	7	1
xx	Mémoire de maîtrise et soutenance	/	/	/	/	/	10

	Total crédits		30		30		20+ 10
--	----------------------	--	-----------	--	-----------	--	---------------

*Heures : fait référence aux heures d'enseignement (cours suivis en présentiel ou à distance)

VII. Liste des enseignements selon combinaisons linguistiques

Enseignements Combinaisons linguistiques	Séminaires d'introduction aux compétences et connaissances professionnelles	Interprétation consécutive – cours magistral	Interprétation simultanée – cours magistral	Interprétation consécutive – cours par paires de langues	Interprétation simultanée – cours par paires de langues	Travaux pratiques et personnels
A1 - A2	X	A1 - A2 A2 - A1	A1 - A2 A2 - A1	A1 - A2 A2 - A1	A1 - A2 A2 - A1	X
A1 - A2 - C	X	A1 - A2 A2 - A1 C - A1 C - A2	A1 - A2 A2 - A1 C - A1 C - A2	A1 - A2 A2 - A1 C - A1 C - A2	A1 - A2 A2 - A1 C - A1 C - A2	X
A - B	X	A - B B - A	A - B B - A	A - B B - A	A - B B - A	X
A - B - C	X	A - B B - A C - A	A - B B - A C - A	A - B B - A C - A	A - B B - A C - A	X
A - B - C1 - C2	X	A - B B - A C1 - A C2 - A	A - B B - A C1 - A C2 - A	A - B B - A C1 - A C2 - A	A - B B - A C1 - A C2 - A	X
A - Bconséc - C	X	A - Bconséc Bconséc - A C - A	A - Bconséc Bconséc - A C - A	A - Bconséc Bconséc - A C - A	A - Bconséc Bconséc - A C - A	X
A - Bconséc - C1 - C2	X	Bconséc - A C1 - A C2 - A A - Bconséc	Bconséc - A C1 - A C2 - A A - Bconséc	Bconséc - A C1 - A C2 - A A - Bconséc	Bconséc - A C1 - A C2 - A A - Bconséc	X
A - C1 - C2	X	C1 - A C2 - A	C1 - A C2 - A	C1 - A C2 - A	C1 - A C2 - A	X
A - C1 - C2 - C3	X	C1 - A C2 - A C3 - A	C1 - A C2 - A C3 - A	C1 - A C2 - A C3 - A	C1 - A C2 - A C3 - A	X

VIII. Description des enseignements

Intitulé : Séminaires d'introduction I

Ma

49 heures

CS

7 crédits

Objectifs :

Comprendre et décrire les principales tâches liées à l'interprétation consécutive et simultanée en vue d'explorer les compétences sous-jacentes. Apprécier et expliquer le rôle du feedback dans le processus d'acquisition desdites compétences et développer une matrice de feedback structuré. Développer une capacité d'analyse des discours écrits et oraux pour comprendre et, le cas échéant, produire des discours structurés.

Descriptif :

Dans cette série de séminaires interactifs, l'étudiant ou l'étudiante est guidée vers une analyse décompositionnelle des tâches cognitives complexes impliquées dans les différents modes d'interprétation, y compris, mais non exclusivement, l'interprétation consécutive et simultanée. Par le biais d'exercices individuels et collectifs en classe et à la maison, il ou elle entraîne les diverses compétences constitutives des tâches identifiées. L'étudiant ou l'étudiante effectue des analyses de texte et de discours sous diverses contraintes temporelles et cognitives et, au fil du temps, met en œuvre ses connaissances pour produire différents types de discours. Enfin, il ou elle explore le cycle du feedback et, au cours d'exercices pratiques, est invitée à fournir un feedback critique et structuré de ses propres performances et de celles de ses pairs.

Compétences visées :

Capacité à identifier et décrire les différentes tâches constitutives de l'interprétation consécutive et simultanée, et à discerner et expliquer les principales compétences sous-jacentes à chaque modalité d'interprétation en utilisant le métalangage conventionnel approprié. Capacité à analyser rapidement différents types de textes et de discours pour en extraire rapidement les éléments de forme et de fond. Apprécier le rôle essentiel du feedback dans le processus d'acquisition des compétences. Dans le contexte du cycle du feedback, capacité à analyser de manière critique et structurée sa propre performance et celle de ses pairs en vue d'accélérer et d'améliorer le processus d'acquisition des compétences.

Modalités d'évaluation :

Acquis / non acquis. 75% de temps de présence et participation active nécessaire pour obtenir les crédits. Activités à réaliser pendant le semestre selon indications de l'enseignant ou l'enseignante données par écrit au début de l'enseignement concerné.
Rattrapage : activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : o

Intitulé : Séminaires d'introduction II

Ma

21 heures

CS

3 crédits

Objectifs :

Comprendre et décrire, sur la base des connaissances acquises lors des « Séminaires d'introduction I », le rôle critique de certains paramètres clés, dont les supports visuels et la vitesse de l'énoncé, dans le processus d'interprétation. Comprendre les enjeux cognitifs de ces éléments pour apprécier et apprendre des formes hybrides d'interprétation telles que la traduction à vue, l'interprétation avec du texte ou avec des supports visuels. Explorer l'impact de ces paramètres sur le processus d'interprétation et développer des stratégies pour maximiser la performance.

Descriptif :

Dans cette série de séminaires interactifs, l'étudiant ou l'étudiante est confrontée à un ensemble de paramètres rendant le processus d'interprétation plus complexe. Par le biais d'exercices individuels et collectifs en classe et à la maison, l'étudiant ou l'étudiante est tenue de développer des stratégies de préparation de texte différentes sur papier ainsi que support numérique. Il ou elle est confrontée à la vitesse comme facteur conditionnant toutes les stratégies d'interprétation acquises (avec et sans support visuel) et acquiert et pratique différentes solutions visant à relever ce défi de manière efficace et efficiente.

Compétences visées :

Capacité à appliquer les compétences acquises précédemment en matière d'analyse de texte afin de produire une traduction à vue précise, complète et bien rythmée. Capacité à préparer des supports visuels, notamment des notes manuscrites, des notes d'allocution et des supports visuels, en vue de l'interprétation consécutive et simultanée. Capacité à moduler cette préparation en fonction de différentes contraintes temporelles, et à hiérarchiser les stratégies de préparation en fonction de celles-ci.

Modalités d'évaluation :

Acquis / non acquis. 75% du temps de présence et participation active nécessaire pour obtenir les crédits.
Activités à réaliser pendant le semestre selon indications de l'enseignant ou l'enseignante données par écrit au début de l'enseignement concerné.
Rattrapage : activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Séminaires d'introduction I

Intitulé : Procédure parlementaire et terminologie de conférence

Ma

21 heures

CX

3 crédits

Objectifs :

Comprendre et assimiler l'ensemble des règles qui encadrent le déroulement d'une conférence, ainsi que le « jargon » propre à ce type de réunion, dans toutes les langues de travail. Acquérir, durant le premier semestre d'études, des connaissances qui sont mises en pratique et approfondies dans les autres cours (interprétation consécutive, simultanée, etc.) et qui sont indispensables en tant qu'interprète de conférence.

Descriptif :

Étude des règles (fondées sur la procédure parlementaire) qui régissent la conduite des réunions internationales et de la terminologie y afférente : organes de la conférence, catégories de participantes et participants, organisation et déroulement du débat, motions, votes, élections, travail de rédaction... Étude de la langue des réunions internationales : phraséologie du discours public dans le cadre des conférences internationales (prise de parole, remerciements, etc.), typologie des discours, registres et nuances, traditions rhétoriques, citations et allusions.

Compétences visées :

Maîtriser, dans toutes les langues de la combinaison linguistique, la terminologie de base indispensable pour interpréter les travaux d'une conférence internationale. Connaître les règles de la procédure parlementaire. Maîtriser, dans la ou les langues actives, la rhétorique du discours public (formules usuelles du discours « diplomatique », expressions consacrées, registre solennel, terminologie « technique » de la conférence, etc.). Savoir se documenter rapidement sur les textes de base d'une organisation internationale et préparer des glossaires adaptés.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 3 activités à réaliser pendant le semestre, notées séparément et dont la moyenne constitue la note finale.

Rattrapage : une activité supplémentaire à effectuer ou un examen écrit de 2 heures.

Prérequis : 0

Intitulé : Connaissance des organisations internationales

Ma

14 heures

CS

2 crédits

Objectifs :

Acquérir une connaissance de base des organisations internationales sous l'angle des connaissances indispensables à la pratique de l'interprétation de conférence.

Descriptif :

Ce cours privé en ligne (SPOC) se compose de 6 modules comprenant de nombreuses séquences vidéo filmées dans les sièges d'organisations internationales basées à Genève, ainsi que des entretiens avec plusieurs expertes et experts extérieurs; il présente les organisations internationales (leur histoire, leurs structures, leurs compétences, leurs textes de base, leur régime linguistique, leur budget, etc.), ainsi que les questions relatives au multilinguisme et à l'interprétation de conférence (histoire de l'interprétation simultanée, régimes linguistiques, coût des services linguistiques, domination de l'anglais), sans oublier les enjeux et les écueils du multilatéralisme. Il évoque aussi l'histoire et le développement de la « Genève internationale ». L'accent est mis, dans l'ensemble du cours, sur les connaissances nécessaires à de futur-es interprètes de conférence.

Compétences visées :

Acquérir une bonne vision d'ensemble de l'histoire, de la nature, de la typologie et des compétences des organisations internationales, de leur place dans les relations internationales, des limites de leur action, des enjeux et de l'évolution historique du multilatéralisme. Comprendre les tenants et aboutissants du multilinguisme. Disposer d'un socle de connaissances permettant de s'orienter et de se documenter rapidement et efficacement au sujet d'une organisation précise dans l'optique de la pratique professionnelle de l'interprétation de conférence.

Modalités d'évaluation :

Activités en ligne à réaliser (comptant pour 60% de la note finale) et examen oral (comptant pour 40% de la note finale).

Rattrapage : nouvel examen oral.

Prérequis : Pour les étudiantes et étudiants inscrits à la Ma en interprétation de conférence : procédure parlementaire et terminologie de conférence

Intitulé : Théorie et recherche en interprétation I

Ma

21 heures

CS

3 crédits

Objectifs :

Comprendre les événements qui ont façonné l'interprétation de conférence à travers l'histoire ; identifier et décrire les compétences inhérentes à l'interprétation consécutive et simultanée ; assimiler et expliquer les implications éthiques dans l'interprétation de conférence, ainsi que les valeurs et les principes qui guident l'interprétation dans des situations et contextes différents.

Descriptif :

Introduction à l'histoire de l'interprétation ; introduction aux théories de l'interprétation ; présentation de différents modèles de l'interprétation, capacités cognitives et communicatives chez l'interprète ; introduction aux principes éthiques de l'interprétation.

Compétences visées :

Expliquer les bases théoriques ainsi que l'évolution de l'interprétation. Appliquer les principes éthiques à différents scénarios pratiques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 3 activités à réaliser pendant le semestre, notées séparément et dont la moyenne constitue la note finale.

Rattrapage : une activité supplémentaire à effectuer.

Prérequis : 0**Intitulé : Théorie et recherche en interprétation II**

Ma

7 heures

CS

1 crédit

Objectifs :

Apprendre les méthodes utilisées dans la recherche en interprétation ; apprendre à formuler des questions de recherche, des hypothèses et des objectifs de recherche ; comprendre les principes éthiques qui s'appliquent à la recherche.

Descriptif :

Introduction à la recherche en interprétation ; étude des méthodes de recherche ; étude des principes éthiques de la recherche ; analyse d'études de recherche menées dans le domaine de l'interprétation.

Compétences visées :

Comprendre les aspects de base de la recherche scientifique ; développer l'esprit critique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 3 activités à réaliser pendant le semestre, notées séparément et dont la moyenne constitue la note finale.

Rattrapage : une activité supplémentaire à effectuer.

Prérequis : Théorie et recherche en interprétation I

Intitulé : Théorie et recherche en interprétation III

Ma

7 heures

CS

1 crédit

Objectifs :

Aborder avec rigueur les étapes d'une recherche sous la supervision de l'enseignant ou l'enseignante et participer au développement des connaissances scientifiques.

Descriptif :

Gestion et analyse des ressources documentaires pertinentes pour le projet de recherche ; définition d'une problématique et formulation des questions de recherche, des hypothèses et des objectifs ; sélection et justification de la méthode de recherche ; respect des délais ; respect des règles d'éthique et d'intégrité dans la recherche et la diffusion des connaissances ; analyse et discussion des résultats au regard de la littérature ; transmission des connaissances.

Compétences visées :

Concevoir et réaliser un projet de recherche, ainsi que valoriser et transférer les résultats de la recherche.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 3 activités liées à la réalisation du mémoire de Maîtrise, notées séparément et dont la moyenne constitue la note finale.

Rattrapage : une activité supplémentaire à effectuer.

Prérequis : Théorie et recherche en interprétation II

Intitulé : Aspects de la profession I

Ma

21 heures

CS

3 crédits

Objectifs : Comprendre et savoir expliquer la signification de la combinaison linguistique des interprètes et de ses implications professionnelles. Connaître les règles de comportement et les besoins des différents services d'interprétation sur les différents marchés.

Descriptif : Par le biais de rencontres avec des expertes et experts, des chercheurs et chercheuses, et des représentantes et représentants des organisations internationales ou des services d'interprétation, de l'ONU ou de l'UE, ou avec toute autre personne recrutant des interprètes ou représentant le milieu de l'interprétation, l'étudiant ou l'étudiante est sensibilisée aux aspects éthiques et pratiques de la profession, avec un accent sur les pratiques courantes, les normes professionnelles, et le marché institutionnel voire le marché privé.

Compétences visées : Évaluer les enjeux éthiques des choix professionnels liés aux questions relatives au régime linguistique.

Modalités d'évaluation :

Acquis / non acquis. 75% du temps de présence et participation active nécessaire pour obtenir les crédits.

Activités à réaliser pendant le semestre selon indications de l'enseignant ou l'enseignante données par écrit au début de l'enseignement concerné.

Rattrapage : activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : 0

Intitulé : Aspects de la profession II

Ma

14 heures

CS

2 crédits

Objectifs :

Comprendre les rôles et les responsabilités des différentes intervenantes et intervenants dans les réunions multilingues, notamment ceux des interprètes, des cheffes et chefs de cabine, des cheffes et chefs d'équipe, des cheffes et chefs de service, mais aussi des équipes techniques, de traduction, de rédaction de comptes rendus, des greffières et greffiers et des autres fonctionnaires de la conférence. Apprécier la nature du travail en équipe au sein d'une conférence multilingue. Comprendre les avantages et les défis liés aux changements technologiques constants et leur répercussion sur les différentes intervenantes et intervenants.

Descriptif :

Par le biais de rencontres avec des expertes et experts, des chercheurs et chercheuses, et des représentantes et représentants des organisations internationales ou des services d'interprétation, de l'ONU ou de l'UE, ou avec toute autre personne recrutant des interprètes ou représentant le milieu de l'interprétation, l'étudiant ou l'étudiante découvre les limites des droits et des responsabilités des différentes intervenantes et intervenants dans des réunions multilingues. Il ou elle se familiarise avec les nouvelles technologies régulièrement utilisées dans le cadre de l'interprétation de conférence et apprécie de manière critique l'impact de ces technologies sur son rôle et ses responsabilités.

Compétences visées :

Capacité à clairement identifier les limites des responsabilités de l'interprète de conférence et à comprendre la hiérarchie implicite et explicite qui régit l'environnement de travail de l'interprète.

Modalités d'évaluation :

Acquis / non acquis. 75% du temps de présence et participation active nécessaire pour obtenir les crédits.
Activités à réaliser pendant le semestre selon indications de l'enseignant ou l'enseignante données par écrit au début de l'enseignement concerné.
Rattrapage : activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Aspects de la profession I

Intitulé : Aspects de la profession III

Ma

7 heures

CS

1 crédit

Objectifs :

Comprendre les facteurs conditionnant l'employabilité des interprètes de conférence en vue d'entrer dans la profession. Comprendre les principes de recrutement appliqués par certaines des plus grandes institutions recruteuses par opposition à ceux appliqués sur le marché privé. Prendre conscience des démarches administratives à entreprendre afin d'être employable en tant qu'interprète freelance ou permanent-e.

Descriptif :

Par le biais de rencontres avec des diplômées et diplômés récents et des personnes chargées de recruter des interprètes, l'étudiant ou l'étudiante apprend à apprécier le point de vue des professionnel-les dans le processus de recrutement des interprètes de conférence, en tenant compte de facteurs allant au-delà de la simple qualification technique et comprenant, entre autres, comment présenter les compétences acquises et l'expérience accrue.

Compétences visées :

Capacité à interagir de manière professionnelle avec les institutions et personnes recrutant des interprètes de conférence, y compris les entretiens d'embauche et la rédaction de lettres de motivation et de curriculum vitae.

Modalités d'évaluation :

Acquis / non acquis. 75% du temps de présence et participation active nécessaire pour obtenir les crédits. Activités à réaliser pendant le semestre selon indications de l'enseignant et l'enseignante données par écrit au début de l'enseignement concerné.
Rattrapage : activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Aspects de la profession II

Intitulé : Interprétation consécutive – cours magistral I

Ma

28 heures

CX

4 crédits

Objectifs :

Poursuivre l'apprentissage des compétences en interprétation sans notes et avec notes entamé lors des séminaires d'introduction. Acquérir et affiner un outil graphique personnalisé servant d'appui à la mémoire en vue de la rétention de tranches de discours relativement longues. Découper et hiérarchiser les idées. Techniques de notation et d'abréviation, symbolisation. Gérer la situation de communication. Gérer le stress.

Descriptif :

Par le choix des thèmes, des mises en situation et des objectifs pour chaque leçon ou ensemble de leçons, l'étudiant ou l'étudiante est systématiquement confrontée à chaque fois avec des contextes d'apprentissage qui l'aident à développer, grâce à l'enseignement par un groupe d'enseignantes et d'enseignants et à la collaboration des autres étudiantes et étudiants, les compétences ainsi que les stratégies d'interprétation consécutive avec et sans notes. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Analyse, synthèse, mémorisation et reproduction du message ; prise de parole en public ; techniques de gestion du stress ; préparation thématique ; agilité mentale ; sensibilisation à la recherche et à l'utilisation de vocabulaire spécialisé ; capacité d'auto-évaluation, techniques d'interprétation consécutive.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (au moins quatre prestations d'interprétation consécutive, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante, sur le semestre) et travaux à effectuer (en principe trois pendant le semestre).

Rattrapage : refaire le semestre l'année académique suivante ou passer un examen à la session extraordinaire suivante.

Prérequis : 0

Intitulé : Interprétation consécutive – cours magistral II

Ma

21 heures

CX

3 crédits

Objectifs :

Perfectionner un outil graphique personnalisé servant d'appui à la mémoire en vue de la rétention de tranches de discours relativement longues. Découper et hiérarchiser les idées. Techniques de notation et d'abréviation, symbolisation. Gérer la situation de communication. Gérer le stress.

Descriptif :

Par le choix des thèmes, des mises en situation et des objectifs pour chaque leçon ou ensemble de leçons, visant à recréer le cadre d'une conférence, l'étudiant ou l'étudiante est systématiquement confrontée à chaque fois avec des contextes d'apprentissage qui l'aident à peaufiner, grâce à l'enseignement par un groupe d'enseignantes et d'enseignants et à la collaboration des autres étudiantes et étudiants, les compétences ainsi que les stratégies d'interprétation consécutive avec prise de notes. La prise de notes fait l'objet d'une attention particulière, pour que l'étudiant ou l'étudiante puisse développer des stratégies personnelles. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Analyse, synthèse, mémorisation et reproduction du message ; prise de parole en public ; techniques de gestion du stress ; préparation thématique ; agilité mentale ; sensibilisation à la recherche et à l'utilisation de vocabulaire spécialisé ; capacité d'auto-évaluation, techniques d'interprétation consécutive.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (au moins quatre prestations d'interprétation consécutive, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante, sur le semestre) et travaux à effectuer (en principe trois pendant le semestre).

Rattrapage : refaire le semestre l'année académique suivante ou passer un examen à la session d'examen suivante.

Prérequis : Interprétation consécutive – Cours magistral I

Intitulé : Interprétation consécutive – cours magistral III

Ma

21 heures

CX

3 crédits

Objectifs :

Perfectionner la technique d'interprétation consécutive, y compris la prise de notes. Gérer la communication. Gérer le stress. Se préparer à l'entrée sur le marché professionnel.

Descriptif :

Par le choix des thèmes, des mises en situation et des objectifs pour chaque leçon ou ensemble de leçons, et grâce à l'enseignement par un groupe d'enseignantes et d'enseignants et à la collaboration des autres étudiantes et étudiants, l'étudiant ou l'étudiante peaufine ses compétences ainsi que les stratégies d'interprétation consécutive et se prépare à l'entrée sur le marché du travail. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Analyse, synthèse, mémorisation et reproduction du message ; prise de parole en public ; techniques de gestion du stress ; préparation thématique ; agilité mentale ; sensibilisation à la recherche et à l'utilisation de vocabulaire spécialisé ; capacité d'auto-évaluation, techniques d'interprétation consécutive.

Modalités d'évaluation :

Pendant le semestre l'étudiant ou l'étudiante reçoit des appréciations verbales mais pas d'évaluation. Evaluation : examen oral (correspond à l'examen de diplôme) : un examen d'interprétation consécutive d'un discours pour chacune des paires de langues, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante. Chaque examen est noté séparément. Rattrapage : repasser l'examen.

Prérequis : Interprétation consécutive – Cours magistral II**Intitulé : Interprétation consécutive – cours par paire de langues I**

Ma

28 heures

CX

4 crédits

Objectifs :

Mettre en œuvre les compétences théoriques acquises dans le cadre des "Séminaires d'introduction I". Continuer à développer les compétences permettant d'analyser, structurer et restituer, en interprétation consécutive avec et sans notes, des discours simples et bien structurés, de la langue passive vers la langue active selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante.

Descriptif :

L'étudiant ou l'étudiante s'exerce à l'application pratique des différentes tâches constituant l'interprétation consécutive. Les exercices sont effectués avec ou sans prise de notes sur des sujets divers à partir de différents types de discours (spontanés, improvisations, etc.). Restitution du discours dans la langue active. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Capacité de recourir à la mémoire ou aux notes selon les circonstances, d'élaborer un système de prise de notes structuré, de restituer les idées primaires et secondaires du discours et sa structure logique, de s'exprimer avec confiance et de préserver l'intégrité du message. Amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : au moins cinq prestations d'interprétation consécutive avec ou sans notes d'un discours par paire de langues, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante. Rattrapage : refaire le semestre l'année académique suivante ou passer un examen à la session d'examen suivante.

Prérequis : 0

Intitulé : Interprétation consécutive – cours par paire de langues II

Ma

28 heures

CX

4 crédits

Objectifs :

Perfectionner les compétences nécessaires pour restituer, à l'aide d'un système de prise de notes en interprétation consécutive un discours de la langue passive vers la langue active selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante. Interpréter des discours relativement complexes prononcés à un rythme de plus en plus soutenu.

Descriptif :

Exercices avec prise de notes sur des sujets divers à partir de différents types de discours (improvisation, lecture oralisée d'un texte ou enregistrement d'une conférence réelle). Restitution du discours dans la langue d'arrivée. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Capacité de préparer des sujets spécialisés, d'anticiper les difficultés conceptuelles et terminologiques, d'adapter le système de prise de notes aux sujets techniques, de restituer le message de façon complète et dans un style idiomatique, d'adapter le registre en fonction des circonstances, de gérer des difficultés croissantes et/ou cumulées. Amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : au moins cinq prestations d'interprétation consécutive avec notes d'un discours par paire de langues, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante.

Rattrapage : refaire le semestre l'année académique suivante ou passer un examen à la session d'examen suivante.

Prérequis : Interprétation consécutive – cours par paire de langues I

Intitulé : Interprétation simultanée – cours magistral I

Ma

42 heures

CX

6 crédits

Objectifs :

Poursuivre l'apprentissage des compétences en interprétation simultanée entamé dans le cadre des « Séminaires d'introduction ». Apprendre à préparer une thématique/conférence (terminologie ponctuelle et application de la procédure parlementaire). Apprendre à faire face à différentes modalités d'interprétation (improvisations ou avec support visuel). Permettre à l'étudiant ou l'étudiante de s'exercer dans toute sa combinaison linguistique dans une même leçon (simulation de la pratique). Exercer le travail en équipe (collaboration en cabine et en équipe).

Descriptif :

Mise en condition, démonstration du dispositif technique et des règles de comportement en cabine. Explication du processus mental, phases, modes de traitement, types de mémoire. Sujets d'actualité internationale. Entraînement à la préparation de réunions internationales de tous types : recherches bibliographiques, documentaires et lexicologiques. Séances de discussion spécialisée simulées ou réelles, improvisées ou enregistrées sur le vif. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Ecoute active, compréhension, concentration, attention partagée entre le message écouté et le message produit (input/output), identifier les unités de sens, décomposition et regroupement ; variabilité de l'écart entre l'orateur ou l'oratrice et l'interprète ; gestion du décalage/retard ou de l'analyse prédictive/anticipation ; techniques de gestion du stress ; capacité d'auto-évaluation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : au moins six prestations d'interprétation simultanée par paire de langues, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante.

Rattrapage : refaire le semestre l'année académique suivante ou passer un examen à la session d'examen suivante.

Prérequis : o

Intitulé : Interprétation simultanée – cours magistral II

Ma

42 heures

CX

6 crédits

Objectifs :

Poursuivre l'apprentissage des compétences en interprétation simultanée entamé lors du cours magistral d'interprétation simultanée I et lors des « Séminaires d'introduction II ». Optimiser la préparation d'une thématique/conférence (contraintes de temps). Entraîner l'endurance en vue des examens et de l'entrée dans le monde professionnel. Permettre à l'étudiant ou l'étudiante de s'exercer dans toute sa combinaison linguistique dans une même leçon (simulation de la pratique). Exercer le travail en équipe (collaboration en cabine et en équipe)

Descriptif :

Exposition aux difficultés de la vie professionnelle de manière individuelle puis globale (terminologie, vitesse, thématiques, accents). Recréation du cadre d'une conférence : orateurs et oratrices invitées et participation d'un public composé de membres du corps enseignant et étudiantin. Sujets d'actualité internationale, variété des langues. Introduction à l'interprétation simultanée avec texte. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Recherches bibliographiques, documentaires et lexicologiques. Décorticage rapide de textes d'exposés scientifiques et techniques, séances de discussions spécialisées simulées ou réelles, improvisées ou enregistrées sur le vif.

Compétences visées :

Ecoute active, compréhension, concentration, attention partagée entre le message écouté et le message produit (input/output), identifier les unités de sens, décomposition et regroupement ; variabilité de l'écart l'orateur ou l'oratrice et l'interprète ; gestion du décalage/retard ou de l'analyse prédictive/anticipation ; techniques de gestion du stress ; capacité d'auto-évaluation.

Modalités d'évaluation :

Examen oral (correspond à l'examen de diplôme) : un examen d'interprétation simultanée d'un discours improvisé par paire de langues et un examen d'interprétation simultanée d'un discours avec texte, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante. Chaque examen est noté séparément.

Rattrapage : repasser l'examen.

Prérequis : Interprétation simultanée – cours magistral I

Intitulé : Interprétation simultanée – cours par paire de langue I

Ma

28 heures

CX

4 crédits

Objectifs :

Mettre en œuvre les compétences théoriques acquises dans le cadre des « Séminaires d'introduction I ». Continuer à développer les compétences pour exécuter les tâches principales de l'interprétation en temps réel. Acquérir les compétences spécifiques à la paire de langues concernées, pour interpréter, en mode simultanée, des discours contenant des arguments complexes.

Descriptif :

L'étudiant ou l'étudiante s'entraîne à l'interprétation simultanée de différents types de discours (improvisés, sans supports visuels). Il ou elle se concentre sur les défis posés par la paire de langue concernée et découvre et développe des stratégies visant à faciliter la restitution du discours dans la langue active. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Capacité d'écouter et parler en même temps, en analysant la microstructure du discours pour en exprimer le contenu dans la langue d'arrivée. Capacité de choisir et utiliser les stratégies clés de l'interprétation simultanée, y compris la reformulation, la synthèse, l'explicitation, et l'adaptation du décalage. Amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : au moins cinq prestations d'interprétation simultanée d'un discours par paire de langues, selon la combinaison linguistique de l'étudiant ou l'étudiante.

Rattrapage : refaire le semestre l'année académique suivante ou passer un examen à la session d'examen suivante

Prérequis : 0

Intitulé : Interprétation simultanée – cours par paire de langue II

Ma

28 heures

CX

4 crédits

Objectifs :

Mettre en œuvre les compétences théoriques acquises dans le cadre des « Séminaires d'introduction II ». Développer les compétences permettant à l'étudiant ou l'étudiante d'intégrer les supports visuels dans le processus d'interprétation simultanée. Consolider les compétences acquises pour arriver à une restitution fluide, naturelle et idiomatique de discours de tout type.

Descriptif :

L'étudiant ou l'étudiante s'entraîne à l'interprétation simultanée, entre autres avec différents supports visuels (notes manuscrites, supports visuels) de discours improvisés ou lus. Tout au long du semestre, l'étudiant l'étudiante est tenue de faire face aux difficultés liées aux accents natifs et étrangers et surtout à la vitesse croissante des énoncés. L'étudiant ou l'étudiante se concentre désormais sur l'utilisation de la terminologie techniques adéquate, le choix du registre idoine, les tournures idiomatiques adéquates. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Capacité de préparer un sujet de nature générique et technique, y compris les supports visuels (notes manuscrites et supports visuels). Capacité de gérer et choisir les différentes sources d'informations dans le but de gérer le stress additionnel occasionné par celles-ci. Choix et adaptation rapide de la stratégie nécessaire à une interprétation fluide, complète et idiomatique. Amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active).

Modalités d'évaluation :

Pendant le semestre, l'étudiant ou l'étudiante reçoit régulièrement une appréciation verbale mais pas d'évaluation. L'évaluation correspond à l'examen final, cf. Interprétation simultanée magistrale II.

Prérequis : Interprétation simultanée – cours par paire de langue I

Intitulé : Entraînements supervisés I- interprétation consécutive I

Ma

28 heures

SE

4 crédits

Objectifs :

Entraîner les compétences en interprétation consécutive avec et sans notes ; apprendre et mettre en œuvre les techniques d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, apprendre à construire et prononcer un discours ; apprendre à donner un feedback constructif ; entraîner la préparation thématique ; améliorer l'agilité linguistique.

Descriptif :

Selon le cadre modélisé par les enseignements magistraux et par paire de langues, dans l'optique de la pratique dite « délibérée », sous la supervision régulière des assistantes et assistants pédagogiques et au sein de groupes prédéfinis, l'étudiant ou l'étudiante reproduit les situations d'apprentissage et en crée de nouvelles afin de développer les compétences et les stratégies d'interprétation consécutive avec et sans notes. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Préparation et analyse de thèmes divers, préparation et interprétation de discours de niveau et de typologie adaptés, amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active) ; techniques d'interprétation consécutive avec et sans notes ; identification d'objectifs individuels pour chaque séance ; auto-évaluation ; évaluation des pairs ; travail en équipe.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications fournies.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : 0

Intitulé : Entraînements supervisés I- interprétation consécutive II

Ma

14 heures

SE

2 crédits

Objectifs :

Entraîner les compétences en interprétation consécutive avec notes ; apprendre et mettre en œuvre les techniques d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, apprendre à construire et prononcer un discours ; apprendre à donner un feedback constructif ; entraîner la préparation thématique ; améliorer l'agilité linguistique.

Descriptif :

Selon le cadre modélisé par les enseignements magistraux et par paire de langues, dans l'optique de la pratique dite « délibérée », sous la supervision régulière des assistantes et assistants pédagogiques et au sein de groupes prédéfinis, l'étudiant ou l'étudiante reproduit les situations d'apprentissage et en crée de nouvelles afin de développer les compétences et les stratégies d'interprétation consécutive avec notes. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Préparation et analyse de thèmes divers, préparation et interprétation de discours de niveau et de typologie adaptés, amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active) ; techniques d'interprétation consécutive avec notes ; identification d'objectifs individuels pour chaque séance ; auto-évaluation ; évaluation des pairs ; travail en équipe.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications fournies.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Entraînements supervisés I - interprétation consécutive I

Intitulé : Entraînements supervisés I- interprétation consécutive III

Ma

14 heures

SE

2 crédits

Objectifs :

Entraîner les compétences en interprétation consécutive avec notes ; apprendre et mettre en œuvre les techniques d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, apprendre à construire et prononcer un discours ; apprendre à donner un feedback constructif ; entraîner la préparation thématique ; améliorer l'agilité linguistique.

Descriptif :

Selon le cadre modélisé par les enseignements magistraux et par paire de langues, dans l'optique de la pratique dite « délibérée », sous la supervision régulière des assistantes et assistants pédagogiques et au sein de groupes prédéfinis, l'étudiant ou l'étudiante reproduit les situations d'apprentissage et en crée de nouvelles afin de développer les compétences et les stratégies d'interprétation consécutive avec notes. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Préparation et analyse de thèmes divers, préparation et interprétation de discours de niveau et de typologie adaptés, amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active) ; techniques d'interprétation consécutive avec et sans notes ; identification d'objectifs individuels pour chaque séance ; auto-évaluation ; évaluation des pairs ; travail en équipe.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications fournies.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Entraînements supervisés I - interprétation consécutive II

Intitulé : Entraînements supervisés II - interprétation simultanée I

Ma

14 heures

SE

2 crédits

Objectifs :

Entraîner les compétences en interprétation simultanée ; apprendre et mettre en œuvre les techniques d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, apprendre à construire et prononcer un discours ; apprendre à donner un feedback constructif ; entraîner la préparation thématique ; améliorer l'agilité linguistique.

Descriptif :

Selon le cadre modélisé par les enseignements magistraux et par paire de langues, dans l'optique de la pratique dite « délibérée », sous la supervision régulière des assistantes et assistants pédagogiques et au sein de groupes prédéfinis, l'étudiant ou l'étudiante reproduit les situations d'apprentissage et en crée de nouvelles afin de développer les compétences et les stratégies d'interprétation simultanée avec et sans support écrit.

Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Préparation et analyse de thèmes divers, préparation et interprétation de discours de niveau et de typologie adaptés, amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active) ; techniques d'interprétation simultanée avec et sans support écrit ; identification d'objectifs individuels pour chaque séance ; auto-évaluation ; évaluation des pairs ; travail en équipe.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications fournies.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : o

Intitulé : Entraînements supervisés II - interprétation simultanée II

Ma

14 heures

SE

2 crédits

Objectifs :

Entraîner les compétences en interprétation simultanée avec et sans support écrit ; apprendre et mettre en œuvre les techniques d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, apprendre à construire et prononcer un discours ; apprendre à donner un feedback constructif ; entraîner la préparation thématique ; améliorer l'agilité linguistique.

Descriptif :

Selon le cadre modélisé par les enseignements magistraux et par paire de langues, dans l'optique de la pratique dite « délibérée », sous la supervision régulière des assistantes et assistants pédagogiques et au sein de groupes prédéfinis, l'étudiant ou l'étudiante reproduit les situations d'apprentissage et en crée de nouvelles afin de développer les compétences et les stratégies d'interprétation simultanée avec et sans support écrit. Augmentation progressive de la durée des discours et du niveau de difficulté.

Compétences visées :

Préparation et analyse de thèmes divers, préparation et interprétation de discours de niveau et de typologie adaptés, amélioration des compétences linguistiques (compréhension des langues passives, formulation en langue active) ; techniques d'interprétation simultanée avec et sans support écrit ; identification d'objectifs individuels pour chaque séance ; auto-évaluation ; évaluation des pairs ; travail en équipe.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications fournies.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Entraînements supervisés II - interprétation simultanée I

Intitulé : Observation et pratique en situation réelle I

Ma

14 heures

SE

2 crédits

Objectifs :

Assister à des réunions ou conférences dans le but de comprendre et savoir expliquer le déroulement d'une réunion internationale multilingue, les tâches des différentes intervenantes et intervenants, les types d'interactions entre eux, et les documents utilisés.

Descriptif :

L'étudiant ou l'étudiante assiste à une réunion ou conférence auprès des organisations internationales ou d'autres institutions faisant partie de notre réseau de collaboration et observe le contexte et le déroulement de la séance, la gestion de la situation de communication par les différentes intervenantes et intervenants et le travail des interprètes de conférence.

Compétences visées :

Activation des connaissances acquises en matière de procédure parlementaire et terminologie de conférence, identification des stratégies de gestion de la situation.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications de l'enseignant ou l'enseignante.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : 0

Intitulé : Observation et pratique en situation réelle II

Ma

7 heures

SE

1 crédit

Objectifs :

Assister à des réunions ou conférences dans le but de comprendre et savoir expliquer le déroulement d'une réunion internationale multilingue, les tâches des différentes intervenantes et intervenants, les types d'interactions entre eux, et les documents utilisés.

Descriptif :

L'étudiant ou l'étudiante assiste à une réunion ou conférence auprès des organisations internationales ou d'autres institutions faisant partie de notre réseau de collaboration et observe le contexte et le déroulement de la séance, la gestion de la situation de communication par les différentes intervenantes et intervenants et le travail des interprètes de conférence.

Compétences visées :

Activation des connaissances acquises en matière de procédure parlementaire et terminologie de conférence, identification des stratégies de gestion de la situation.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications de l'enseignant ou l'enseignante.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Observation et pratique en situation réelle I

Intitulé : Observation et pratique en situation réelle III

Ma

7 heures

SE

1 crédit

Objectifs :

Assister à des réunions ou conférences dans le but de comprendre et savoir expliquer le déroulement d'une réunion internationale multilingue, les tâches des différentes intervenantes et intervenants, les types d'interactions entre eux, et les documents utilisés.

Descriptif :

L'étudiant ou l'étudiante assiste à une réunion ou conférence auprès des organisations internationales ou d'autres institutions faisant partie de notre réseau de collaboration et observe le contexte et le déroulement de la séance, la gestion de la situation de communication par les différentes intervenantes et intervenants et le travail des interprètes de conférence.

Compétences visées :

Activation des connaissances acquises en matière de procédure parlementaire et terminologie de conférence, identification des stratégies de gestion de la situation.

Modalités d'évaluation :

Acquis/ non acquis : 75% du temps de présence nécessaire et activités à réaliser (en principe, trois pendant le semestre) selon indications de l'enseignant ou l'enseignante.

Rattrapage : Activités supplémentaires à effectuer.

Prérequis : Observation et pratique en situation réelle II

Intitulé : Mémoire de maîtrise et soutenance

Ma

ME

10 crédits

Objectifs :

Apprendre à mener une réflexion critique, à rédiger un travail de recherche et à argumenter et mettre en œuvre des méthodologies de recherche.

Descriptif :

Travail de recherche portant sur un sujet relevant du domaine de l'interprétation et défini en concertation avec le directeur ou la directrice de recherche.

Compétences visées :

Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.

Modalités d'évaluation : Travail écrit (selon indications) et soutenance, notés séparément.

Prérequis : Théorie et recherche en interprétation I, II et III

IX. Annexe

Termes et définitions

Crédit ECTS	<p>Unité du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS), qui mesure tout travail fourni par l'étudiant ou l'étudiante (présence en cours magistraux, exercices, séminaires, travaux pratiques, recherches bibliographiques, travaux personnels, etc.) pour satisfaire aux exigences de validation de l'enseignement</p> <p>Note : Un crédit ECTS correspond, en principe, à 25 à 30 heures de travail de l'étudiant ou l'étudiante ; une année équivaut à 60 crédits ECTS.</p>
Langue A	<p>On entend par langue A une langue maternelle ou de culture, utilisée comme langue d'arrivée et de départ, en interprétation simultanée et en interprétation consécutive. (On entend par langue A1 la première langue A, et par langue A2 la seconde langue A)</p>
Langue B	<p>On entend par langue B une langue active, utilisée comme langue de départ et langue d'arrivée à partir de la langue A en interprétation consécutive et simultanée.</p>
Langue B consécutive	<p>On entend par langue B consécutive une langue active, utilisée comme langue de départ en interprétation consécutive et en interprétation simultanée et comme langue d'arrivée à partir de la langue A en interprétation consécutive.</p>
Langue active	<p>= langue A ou B</p>
Langue C	<p>On entend par langue C une langue passive, utilisée uniquement comme langue de départ en interprétation simultanée et en interprétation consécutive. (On entend par langue C1 la première langue C, par langue C2 la deuxième langue C, par langue C3 la troisième langue C).</p>
Langue passive	<p>= langue C</p>

Codes, abréviations et acronymes

AR	arabe
Ba	baccalauréat universitaire (= bachelor)
CR	cours (cours ex catedra)
CS	cours-séminaire (avec apport théorique de l'enseignant ou l'enseignante et/ou des étudiantes et étudiants)
CX	cours et exercices (pratique de l'interprétation encadrée par l'enseignant ou l'enseignante)
DE	allemand
EN	anglais
ES	espagnol
FR	français
IT	italien
Ma	maîtrise universitaire (= master)
ME	mémoire
PT	portugais
RU	russe
SE	séminaire (pratique de l'interprétation encadrée par les assistantes et assistants)
SPOC	Small Private Online Course

X. Modalités d'application des dispositions transitoires

Les étudiantes et étudiants en cours d'études de Maîtrise en interprétation de conférence au moment de l'entrée en vigueur du présent règlement d'études et soumis au règlement d'études et au plan d'études de septembre 2020 ou antérieurs restent soumis à l'ancien règlement d'études et à l'ancien plan d'études régissant leur cursus d'études.

Entrée en vigueur : septembre 2023